



**CAPITALE DU PLEIN AIR
ET DE LA VILLÉGIATURE**

dans Les Appalaches

POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE 2025-2030

DOCUMENT DE TRAVAIL

FÉVRIER 2025

MOT DU MAIRE / INTRODUCTION

À venir.

LA DÉMARCHE CONSULTATIVE

À venir.

CONSTATS

Un parc industriel à optimiser

L'activité manufacturière est concentrée dans le village de Saint-Méthode. La Boulangerie St-Méthode, qui est l'un des plus grands employeurs de la région, est en opération depuis 1947. En 1995, le parc industriel est inauguré engendrant neuf motels. Bien que la Municipalité ait procédé à son agrandissement en 2017, un seul nouveau bâtiment a été construit ce qui n'a pas ou peu généré de nouveaux emplois. Dans le contexte où la Municipalité éprouve de la difficulté à obtenir le dézonage de terrains industriels supplémentaires dû à une disponibilité d'espaces à l'échelle régionale et devant la raréfaction des terrains disponibles à Adstock, une stratégie particulière mérite d'être déployée dans l'esprit d'attirer de nouvelles entreprises à valeur ajoutée.

Une offre commerciale et de services à préserver

L'offre commerciale repose sur plus de 80 entreprises ayant pignon sur rue sur son territoire. Elle permet de répondre aux besoins primaires. La majorité des commerces sont implantés dans les périmètres urbains, dont celui de Saint-Méthode où on y retrouve une grande concentration. Cependant, le fait qu'une partie du territoire d'Adstock est situé près de Thetford Mines, pôle d'importance régional, cela incite les citoyens à s'y rendre plutôt qu'à Saint-Méthode pour se procurer l'équivalent en biens et services.

Les services de proximité sont essentiels à la vitalité des noyaux villageois. Même si leur viabilité représente un enjeu constant, ils comblent des besoins primaires. En leur absence, ils contribueraient à la dévitalisation du secteur concerné, à une diminution des évaluations et de l'attractivité de la Municipalité. Ainsi, la préservation des commerces et des services de proximité présente un facteur non-négligeable sur la qualité de vie et la rétention des familles et des aînés sur le territoire.

Un pôle récréotouristique d'importance régionale à consolider

Le récréotourisme constitue des atouts importants pour l'économie adstockoise tout comme la villégiature. Les équipements récréotouristiques d'importance se situent dans le secteur Saint-Daniel par la présence du mont Adstock et du Parc national de Frontenac. À l'autre extrémité du territoire, le mont Grand Morne, bien qu'à cheval avec la Municipalité de Sainte-Clotilde-de-Beauce, est une destination touristique prisée des amateurs et des passionnés de plein air.

Le développement d'une offre d'activités sur quatre saisons au mont Adstock et la réalisation de projets immobiliers structurants au pied de la montagne constituent les bases d'un développement prometteur. Quant au Parc national de Frontenac, qui entoure une partie du Grand lac Saint-François, il est générateur de déplacements extrarégionaux et offre un potentiel économique intéressant pour le village de Saint-Daniel.

Une agriculture en transformation et un pôle comme levier de développement à utiliser

L'agriculture a été longtemps la principale activité économique du territoire. Bien qu'Adstock recense près de 60 exploitations agricoles (2014), ce nombre tend à diminuer au fil des années alors que les fermes restantes s'agrandissent. Et, nous observons une augmentation du nombre de parcelles converties en plantations forestières commerciales ou laissées en friche.

Sur le territoire, l'acériculture et la production maraîchère sont des valeurs sûres et des secteurs d'activités en croissance. Le bioalimentaire est porteur grâce au développement d'un pôle agroalimentaire (terre-école, serres, forêt nourricière, incubateur, centre de transformation) dans le secteur Sacré-Cœur-de-Marie, en collaboration avec la MRC des Appalaches, stimule le potentiel agricole, surtout dans un contexte où l'autosuffisance alimentaire est préconisée au Québec.

OPPORTUNITÉS

- Terrains vacants disponibles desservis;
- Actualisation de divers plans d'action et politiques municipaux;
- Réorganisation du Service d'urbanisme et ajout d'une ressource au développement économique;
- Attractivité de la Municipalité (attraits touristiques, bas taux de taxation, indice de vitalité, croissance démographique, etc.);
- Présence d'un tissu entrepreneurial (coopératives, implication de bénévoles);
- Distance (+/- 15 km) des grands centres (nécessité d'avoir des services en raison de l'éloignement);
- Fierté exprimée par une certaine tranche de la population.

DÉFIS/ENJEUX

- Proximité d'une ville centre d'importance (concentration des grandes entreprises, attraction des emplois, etc.);
- Loin des axes principaux de communication et de transport;
- Difficulté de recrutement (bassin d'employés et inquiétudes pour la relève dans les organisations);
- Alourdissement réglementaire (mythe ou méconnaissance?);
- Étendue du territoire (municipalité composée de plusieurs secteurs) et ressources financières plus limitées ;
- Vente de la Boulangerie St-Méthode (qui n'appartient plus à 100% à des intérêts locaux);
- Pessimisme exprimé par une certaine tranche de la population.

ADSTOCK 2030

ÉNONCÉ DE VISION

Se déployant sous 4 grands axes de développement, l'énoncé de vision économique guidera les décisions du conseil municipal pour les 5 prochaines années.

Ainsi, afin d'atteindre les cibles d'ici 2030, la Municipalité d'Adstock et ses partenaires, comme les comités de développement, ont priorisé les actions suivantes. Un bilan sera déposé annuellement lors du Rapport du maire (juin) ainsi qu'une mise à jour des actions à entreprendre l'année suivante dans le Discours du maire (novembre), en marge de la confection du budget. Par ailleurs, l'équipe municipale produira un tableau de bord avec les échéanciers et le niveau de réalisation qui sera soumis aux instances et comités concernés.

PLAN D'ACTION

RECOMMANDATIONS PHARES

- Créer un Comité consultatif économique afin de conseiller la Municipalité en matière de développement et permettant de créer une synergie entre les organismes et comités œuvrant au dynamisme de la communauté;
- Poursuivre les investissements dans les fonds réservés pour le développement économique;
- Maintenir un taux de taxation différencié du résidentiel;
- Investir dans une campagne promotionnelle afin de promouvoir les avantages de s'établir à Adstock;
- Réserver les terrains vacants industriels pour des entreprises qui contribueront concrètement à la création d'emplois ou qui compléteront les activités des entreprises existantes;
- Faciliter la concertation entre les coopératives dont le but est de maintenir les services de proximité;
- Assouplir certains aspects de la réglementation et développer une approche d'accompagnement des projets et des promoteurs grâce à un guichet unique répondant rapidement aux besoins de ceux-ci.

AXE 1

ATTRACTIVITÉ ET HABITATION

En 2030, la notoriété de la Municipalité s'est accrue. Le sentiment d'appartenance de ses citoyens est rehaussé et la qualité de ses milieux de vie préservée. Avec un meilleur accès à la propriété et de nouvelles constructions, la population résidente approche 4000 habitants.

Actions	Résultats escomptés
Accompagner les promoteurs dans la réalisation des phases de développement autour du mont Adstock	60 nouvelles unités
Attirer des promoteurs immobiliers pour construire des logements multifamiliaux	Construction de 3 logements multifamiliaux
Contribuer à la création de nouveaux développements résidentiels dans les secteurs Saint-Méthode et Sacré-Cœur-de-Marie	Aménagement de 2 nouvelles rues; 5 nouvelles constructions / rue
Mettre en œuvre un programme d'aide à la rénovation des immeubles dans les périmètres urbains	Rehaussement de la valeur des immeubles dans les secteurs concernés
Mettre en lumière les réussites des entreprises et des organismes de la Municipalité	Rehaussement du sentiment d'appartenance de la population;
Promouvoir les attraits, les services et les commerces de la Municipalité	Réalisation d'une campagne de marketing territorial et produit d'autres outils visant une hausse de l'achalandage
Accroître l'attractivité des différents milieux de vie composant la Municipalité tout en favorisant la rétention de la population	Mise en place d'un taux de taxation variés lors des dépôts de rôle afin de réduire les écarts entre les secteurs Adoption d'un plan directeur de l'eau pour chaque lac Adoption d'un plan directeur des parcs et des espaces verts Bonification des activités et les infrastructures dédiées aux citoyens en réalisant le plan d'action de la politique des familles et des aînés

AXE 2

INDUSTRIES, COMMERCE ET SERVICES DE PROXIMITÉ

En 2030, l'offre commerciale dans les noyaux villageois s'est bonifiée. Les services de proximité répondent aux besoins de la population. Avec une stratégie qui se démarque, le parc industriel affiche complet avec de nouveaux emplois dont une proportion importante de travailleurs résidents sur le territoire.

Actions	Résultats escomptés
Disposer des terrains vacants du parc industriel tout en s'assurant d'en maximiser les retombées	Mise en place d'une stratégie (plan directeur de développement) optimisant les espaces disponibles et accueil de nouvelles entreprises génératrices de nouveaux emplois
Accompagner les entreprises dans leur croissance tout en incitant leurs travailleurs à résider sur le territoire	Réalisation d'un inventaire des besoins et des projets des entreprises, création d'un fonds d'aide au développement et développement d'une approche client reconnu dans l'accompagnement des promoteurs (guichet unique)
Préserver les services de proximité dans les différents secteurs de la Municipalité	Maintien des services de proximité dans les trois noyaux villageois et participation à leur consolidation/pérennisation par différents moyens
Diversifier l'offre commerciale tout en misant sur les forces des différents noyaux villageois	Caractérisation des secteurs (étude), optimisation des espaces commerciaux et implantation de nouveaux commerces et services qui n'entrent pas en compétition avec ceux existants
Mettre en place une concertation renouvelée entre les partenaires et les organismes impliqués dans le développement des milieux	Création d'un comité consultatif en matière socio-économique conseillant le conseil municipal et coordonnant les actions des comités qui œuvrent au développement la Municipalité

AXE 3

RÉCRÉOTOURISME

En 2030, l'offre d'activités sur le territoire en général s'est diversifiée et les attraits régionaux dont la station récréotouristique sont plus achalandés. En parallèle, des mesures sont prises pour protéger nos attraits naturels comme nos plans d'eau et nos paysages. L'afflux de visiteurs et de touristes offrent des nouvelles opportunités d'affaires.

Actions	Résultats escomptés
Contribuer à consolider les opérations de la Coopérative du mont Adstock et diversifier l'offre d'activités du pôle récréotouristique avec les intervenants régionaux	Poursuite des ententes de tarifs préférentiels pour les citoyens, diversification de l'offre d'activités notamment par l'agrandissement du lien multifonctionnel (sentier/piste vers la ville de Thetford Mines, le Grand lac Saint-François et le village de Saint-Méthode) et intégration du secteur du mont Adstock à la vie municipale et communautaire comme milieu de vie
Collaborer avec la Municipalité de Sainte-Clotilde-de-Beauce au développement et à la promotion du mont Grand Morne	Mise en place d'un partenariat et d'un plan d'action consensuel assurant les opérations
Saisir l'opportunité du développement immobilier du mont Adstock pour accroître l'offre d'hébergement et développer de nouvelles entreprises connexes au tourisme	Établissement de nouveaux commerces et services dans le secteur Saint-Daniel et fidélisation des nouveaux arrivants, touristes et visiteurs aux commerces et services préconisant l'achat local
Concilier le développement économique et touristique au développement durable et à la protection de l'environnement	Amélioration des accès aux attraits naturels et touristiques de la Municipalité en s'inspirant du plan paysage, dans une approche écoresponsable et de consensus citoyen et réalisé le plan d'action de la politique environnementale
Collaborer avec le Parc national de Frontenac et la MRC des Appalaches au déploiement d'une stratégie de rayonnement touristique	Augmentation de l'achalandage dans les attraits du pôle récréotouristique par la mise en place d'une campagne promotionnelle efficace et accroître les retombées économiques

AXE 4

AGROALIMENTAIRE

En 2030, un écosystème dynamique dans le domaine agroalimentaire est en place soutenu par l'établissement de différents partenariats. Les producteurs locaux et régionaux bénéficient des infrastructures du pôle et certains d'entre eux s'établissent sur le territoire grâce à des espaces qui leur sont consacrés.

Actions	Résultats escomptés
Poursuivre la collaboration avec la MRC des Appalaches dans le développement du pôle agroalimentaire	Positionnement du pôle agroalimentaire dans le PDZA révisé et soutien municipal dans son développement
Contribuer à renforcer l'utilisation des infrastructures du pôle agroalimentaire	Concrétisation d'ententes pour l'utilisation des infrastructures et promotion du pôle
Soutenir la relève, protéger les terres en culture et favoriser l'établissement de nouveaux producteurs sur le territoire	Aménagement d'une nouvelle rue dans le secteur Sacré-Cœur-de-Marie et réduction du nombre de terres en friches sur le territoire
Promouvoir les produits du terroir provenant de producteurs locaux	Augmentation des ventes de produits locaux dans les commerces de la Municipalité Réalisation d'une campagne promotionnelle avec « un branding Adstock »